Le Nord

ADMINISTRATION — LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES — 1, rue des Sept-Agaches, Grande Place

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, un temps nuageux est probable; la température va se tenir dans le voisinage de la normale dans le Nord-Ouest et restera assez basse dans l'Est.

Le cataclysme Sud-Italien

POUR LES SURVIVANTS !

Nous commençons dès aujourd'hui à enregistrer les aumônes de nos lecteurs pour les sinistrés de la Sicile et de la Calabre.

Ces dons vont se multiplier. Dans beaucoup de familles il y aura quête aujourd'hui pour les survivants sans pain, sans vêtements et sans foyer de cette catastrophe sans nom et sans précédent dans l'histoire.

Qu'on se hâte de nous envoyer ces premiers subsides, que nous nous empresserons, de notre côté, de faire parvenir, car la détresse est si grande là-bas que c'est donner deux fois que de donner vite.

Il faut que nous prouvions au Saint-Père qu'il ne s'est pas trompé en comptant sur la Providence pour donner sans compter. Ses enfants seront, par leurs aumônes, les représentants de cette Providence, en l'aidant à exercer son devoir de généreuse, royale et paternelle charité.

Les ruines sont incalculables. Il faudra pourvoir aux besoins religieux et au relèvement des édifices du culte dans ces régions dévastées. Eglises, séminaires, écoles, hospices, presbytères : tout sera à refaire. Mais, par-dessus tout, il faudra assurer le pain et la vie à des centaines de mille de chrétiens.

Ces chrétiens sont nos frères : aidons le Père commun à les secourir !

PREMIERE LISTE

La « Croix du Nord »	200 fr.
Anonyme	50 »
Un abonné de Saint-André	5 »
X	5 »
Un paroissien de Saint-Etienne	50 »
M. et Mme Charvet-Mottet, à Armentières	20 »
M. et Mme Rigot-Charvet, à Lille	5 »
X	5 »
J	5 »
A	5 »
G	5 »
Modeste offrande d'un exilé	100 »
M. l'abbé Jourdain, vicaire à La Madeleine-lez-Lille	5 »
Les abbés de la « Croix du Nord »	30 »
Total de la première liste :	490 fr.

L'ŒUVRE DES ŒUVRES

Tout a été dit et répété à satiété, ce nous semble, sur la puissance formidable de la presse : puissance souverainement bienfaisante, précieuse, morale et moralisatrice, quand il s'agit du bon journal ; puissance de destruction, de perversion et de dissolution, dans le cas contraire.

Il est non moins notoire que la lecture du journal est devenue l'une des premières occupations de la vie civilisée : l'oisif dans son lit, le bourgeois en sa salle à manger, l'ouvrier et l'ouvrière dans la rue, allant au travail, déplient la feuille imprimée qui leur apporte des nouvelles de tous les endroits de la terre.

Notre curiosité insatiable, notre besoin de tout savoir et de tout connaître poussés à l'extrême réclament, chaque matin, le journal comme un objet de première nécessité. Il est entré dans nos mœurs, il fait partie de notre vie.

Tout cela est clair comme la lumière du jour : aussi, notre intention n'est pas d'insister à nouveau sur ces vérités évidentes pour tout le monde ; mais, au seuil d'une année qui commence, l'heure nous a paru favorable pour adresser un nouvel appel à nos lecteurs et stimuler, une fois de plus, leur zèle et leur générosité en faveur de la Bonne Presse, l'œuvre des œuvres.

***

Grâce à Dieu, le temps n'est plus où l'on constatait avec surprise et tristesse que l'esprit de solidarité était plus chaud, plus étroit et plus fort entre les partis sectaires et leurs journaux, qu'entre les catholiques et leurs organes.

Le temps n'est plus où l'on voyait les libres-penseurs et les jacobins s'imposer de lourds sacrifices pour entretenir leurs écrivains, leurs conférenciers, leurs propagandistes, et les catholiques se contenter de gémir ou même de maugréer contre les défauts de leur presse et la cherté de ses prix.

Non, mieux inspirés un grand nombre de nos amis ont fini par ouvrir les yeux et le cœur et la bourse. Toutefois, il faut avoir le courage de le reconnaître, sur les 730 millions de kilos de papiers que les journaux consomment annuellement, la part de la Bonne Presse est encore relativement bien faible, et si nombreux sont ceux qui se privent obscurément du nécessaire pour lui envoyer leur modeste obole, trop de gens bien pensants dépensent encore follement leur superflu, sans songer à ce devoir indispensable.

Il serait ma foi temps d'y penser, il serait temps de soutenir plus efficacement ceux qui nous défendent et qui nous défendraient mieux encore, si on leur donnait plus de munitions. C'est un devoir de justice envers ceux qui luttent.

Qu'on ne se le dissimule pas, la tâche est rude, très rude pour le bon journal, car il n'a pas comme ses rivaux, les ressources de la littérature malsaine. Il ne peut pas attirer le succès en flattant les bas instincts et les pires passions humaines ; il ne peut pas manier le mensonge et l'hypocrisie, l'injure et la calomnie.

Les contes grivois, les nouvelles risquées, les histoires malpropres et les drames croustillants n'ont pas droit de cité sur ses tables de rédaction.

Et puis, le journaliste honnête ne se vend pas comme une denrée vulgaire, il ne peut pas ouvrir honteusement la main pour recevoir le pot-de-vin.

La Bonne Presse ne peut pas, comme l'autre, faire argent de tout ; elle n'a pas à son service des « trésors » que l'on cache, des « marches » qu'on organise, des grains de blé qu'on fait compter à des millions de gogos. Elle n'a pas davantage les affaires de bourse, ni les « tuyaux intelligents » destinés à faire monter ou baisser telle ou telle valeur, pour la grande commodité des écumeurs de la finance.

Mais défendre la Vérité, le Droit et la Liberté, détruire par des polémiques prudentes et serrées les préjugés et les erreurs. Démolir les menteurs et les charlatans, enlever le masque flatteur que les exploiteurs du peuple empruntent pour tromper : tel est son rôle.

Et pour faire cette âpre besogne, le bon journal ne peut compter que sur les qualités de sa rédaction et le concours de ses amis.

***

C'est à mettre leur dévoûment à la hauteur d'un but aussi noble et aussi digne de leurs efforts que nous convions nos amis.

Pénétrés de l'importance de l'apostolat de la presse, les occasions ne leur manqueront pas de travailler à cette œuvre de propagande et d'assainissement.

Dans nos conversations, autour de nous, conseillons le bon journal, vantons ses informations, sa loyauté, son indépendance, la sûreté de sa doctrine : mieux encore confions-lui nos annonces.

Au restaurant, chez le coiffeur, dans les bibliothèques des gares, réclamons-le avec persistance et ne craignons pas d'étaler son titre.

Dans nos localités respectives, soyons le correspondant bénévole ou attitré qui enverra, à toute occasion favorable, les quelques lignes de chronique grâce auxquelles le journal obtiendra le renom d'une feuille exacte et bien informée.

En voyage, oublions le journal catholique dans le compartiment, après avoir préalablement nettoyé les banquettes où traînent des feuilles anticléricales ou des publications illustrées, véritable réceptacle d'articles lubriques et sales et de gravures obscènes.

Si, en raison des exigences d'une situation trop représentative, nous ne pouvons effectuer la vente publique aux portes des églises ou à la sortie des conférences, fêtes ou réunions, attachons-nous au moins à la récolte des abonnements.

Nous sommes pour cela au moment le plus propice de l'année : à ce propos, qu'on nous permette de signaler les combinaisons nouvelles qui permettent de répandre désormais LA CROIX DU NORD POPULAIRE, (édition quotidienne), dans les plus petites communes et les hameaux les plus reculés. — *Il suffit de trouver au moins quatre lecteurs dans une même agglomération, et le journal sera rendu à domicile, à moins de* **quatre sous** par semaine et de **dix francs** par an.

En résumé : travaillons, ne nous bornons pas à lire le bon journal ; mais faisons-nous encore les champions résolus et inlassables de sa diffusion ; c'est un des devoirs les plus graves de l'heure présente.

A. R. T.

Gazette du Nord

On nous prie de faire savoir que la réunion à la maison mortuaire, pour les funérailles de **M. Barbier-Jaspar** à Ascq, est fixée **à 10 heures 15, 10 heures et demie** à l'église, lundi.

On annonce la mort :

A **AMIENS**, de **M. le docteur Edmond Cortyl**, décédé le 31 décembre, à l'âge de 75 ans, enlevé en quelques heures à l'affection des siens par une angine de poitrine.

Les funérailles auront lieu mardi prochain 5 janvier, à 10 heures 1/2, en l'église paroissiale de Cassel.

M. le docteur Edmond Cortyl fut directeur de l'Asile de Bailleul pendant 17 ans, de 1887 à 1904.

Samedi matin, 2 janvier, à 9 heures, ont eu lieu, en l'église de **PETIT-RONCHIN**, les funérailles de **M. Alfred Saudemont**, décédé subitement à l'âge de 70 ans.

Au milieu de l'assistance nous avons particulièrement remarqué une nombreuse délégation d'officiers venus pour donner au fils du défunt, lieutenant à Douai, un témoignage d'affectueuse sympathie.

Les cordons du poêle étaient tenus par les membres de la commission du cercle catholique dont le défunt faisait partie.

Vendredi matin, 1er janvier, les obsèques religieuses du très regretté **M. Louis Delannoy** ont été pour la population usinière de **LA BLEUSE-BORNE-ANZIN** et pour tous les amis du défunt l'occasion d'une manifestation de sympathie universelle.

Louis Delannoy, mort sur la brèche, à 32 ans, fut jusqu'à la dernière heure de sa vie très active et très militante le dévoué de toutes les œuvres. Un des premiers abonnés de la « Croix », il s'en était fait le propagateur, avec cet entrain merveilleux et discret qui lui gagnait tous les cœurs et tous les esprits, avec cette ténacité et cette loyauté qui en avaient fait le membre le plus dévoué et le plus savant du Cercle d'études et du Cercle des hommes.

Sa vie reste pour ceux qui l'ont connu comme un exemple idéal et une impérissable leçon de droiture, de dignité et d'inlassable dévouement. Et parce que ce fut dans le quartier de la Bleuse un type d'ouvrier consciencieux et le modèle achevé du camarade et du chrétien : sans peur jamais et toujours sans reproche, ses amis et ses proches eurent la consolation de conduire à sa dernière demeure sa dépouille mortelle au milieu de l'universel respect et de la sympathie de tous.

Ce ne fut pas un enterrement comme les autres que ce défilé pieux et recueilli plus que de coutume, des hommes groupés sous leurs bannières respectives et venus là pour honorer chrétiennement celui qui fut un homme d'œuvres jusqu'au bout.

Après la messe de « Requiem », pieusement interprétée par la « Chorale de la Bleuse », M. l'abbé Lenoir, curé du quartier de l'Usine, adressa aux hommes un mot d'édification et de remerciement et, sur la tombe du défunt, M. L. Plouvier retraça brièvement, en des termes très émus, la vie et le caractère du cher défunt.

Il faut avoir vu pleurer les hommes qui se trouvaient là — environ 300 — pour comprendre ce qu'est un chrétien qui pratique son devoir social et que, décidément, notre religion nous reste comme le plus puissant lien de solidarité et de commune affection.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de **M. Gaston Droulers**, fils de M. et Mme G. Droulers-Scrépel, d'Armentières, avec Mlle **Marguerite Laurent**, de Tourcoing.

On nous annonce les fiançailles de **Mlle Valentine Verley**, fille de M. et Mme Verley-Bollaert, de Lille, avec **M. Jean Fauchille**.

ÉTRENNES DES EXPULSÉS

Tourcoing (4e liste). — Mme Jules Joire, 20 fr. — Mme Héloire-Binet, 20 fr. — Mme Durand, 10 fr. — Mme Trenteseaux-Destombes, 10 fr. — Mme Trenteseaux-Flipo, 10 fr. — M. Trenteseaux-Van Eslande, 10 fr. — Mme Louis Destombes-d'Halle, 10 fr. — Mme Duprez-Lepers, 10 fr. — Mme François Tiberghien, 5 fr. — M. Descamps-Lamand et fils, 3 fr. — M. et Mme Leurent-Hassebroucq, 5 fr. — M. Jules Lahousse-Bigo, 5 fr. — M. et Mme Lepers-Van Eslande, 5 fr. — Mme Delgrange, 5 fr. — Mlles Christory, 5 fr. — M. Lecat-Corset, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mlle Sophie Suin, 5 fr. — Mme H. Herbeux, 5 fr. — Anonyme par M. Thellier, vicaire, 2 fr. — Mme Dénoyette-Leleu, 5 fr.

Haubourdin (2e liste) : Mme Butin, 20 fr. — Mlle d'Herbigny, 20 fr. — M. et Mme Delebelle-Spriet, 10 fr. — Mme Ludovic Gruyelle, 5 fr. — M. Louis Gruyelle, 5 fr. — Mlle Catherine Hargelen, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — M. et Mme Eugène Fichaux, 5 fr. — Mme Pognart-Choquel, 5 fr. — Mlle Victorine Bocquet, 5 fr. — M. et Mme Sainden-Coquelet, 3 fr. — M. et Mme Watrelot-Delobel, 2 fr. — Mme Joseph Martin-Hamez, 2 fr. — Mme Dupuis-Voituriez, 1 fr. — Mlle Louise Houlet, 1 fr.

Armentières : Mme Motte-Cordonnier, 20 fr. — Anonyme, 2 fr. — M. et Mme Clarisse-Verley, 25 fr. — Marie Clarisse, 2 fr.

Les offrandes sont reçues chez Mme Clarisse-Verley, 45, rue de Lille.

L'affaire Van Turnhout

A HAZEBROUCK

M. Coupillaud, juge d'instruction à Hazebrouck, a terminé définitivement cette importante affaire.

Joseph Van Turnhout et Clara Tytgat sont renvoyés devant la Chambre des mises en accusation. Leur dossier ne pèse pas moins de vingt kilos et comprend près de 2000 pièces.

M. Coupillaud a visité une dernière fois, à la maison d'arrêt, les cambrioleurs.

Van Turnhout se montre très calme ; quant à son amie, elle s'est fait donner des récits de Cour d'assises et se montre fort inquiète.

UN ÉBOULEMENT à la Compagnie des Mines d'Aniche

UN MINEUR TUÉ. — UN AUTRE GRAVEMENT BLESSÉ.

Jeudi soir, un éboulement s'est produit subitement à la Compagnie des Mines d'Aniche ; deux mineurs furent ensevelis sous les décombres. On parvint à en dégager un ; il était dans un état lamentable ; il avait la jambe droite fracturée avec plaie ; il portait de nombreuses contusions aux bras, à la poitrine et à la tête.

Le docteur l'a fait transporter d'urgence dans un automobile, à l'Hôtel-Dieu de Douai, où il arrivait vers neuf heures du soir.

Son cousin, qui travaillait avec lui et qui a été également pris sous l'éboulement, fut tué sur le coup. Après beaucoup de peines, on parvint à dégager son cadavre.

Le crime de Beaumont

NOUVELLE ENQUÊTE DE LA GENDARMERIE

Sur les indications adressées par le frère de Sautière à M. le juge d'instruction, ce dernier a envoyé à la gendarmerie de Caudry, une commission rogatoire dans le but d'enquêter sur certains propos tenus quelques jours avant le crime de l'Ermitage par Mascaux.

M. Boittiaux Gustave, cultivateur à Beaumont, interrogé par les gendarmes, a déclaré que le 22 ou 23 octobre dernier, Mascaux avait voulu lui vendre sa meule de paille à un prix dérisoire : 25 francs les 1000 kilog., alors que le cours est à 46 fr.

Ce prix avait semblé extrêmement bas au cultivateur qui avait cru que Mascaux plaisantait.

Le cabaretier de l'Ermitage aurait dit alors qu'il fallait qu'il se débarasse de sa meule d'une manière ou d'une autre, dût-il pour cela faire la distribution des gerbes aux pauvres ou bien *y mettre le feu*.

Ces mêmes propos, il les aurait également tenus devant plusieurs témoins, dans le courant du mois de septembre dernier.

Ces paroles peuvent à première vue être considérées comme des propos en l'air. Cependant on est tout de même en droit de se demander, si à cette époque, cette idée d'incendier sa meule n'était pas déjà ancrée dans le cerveau du meurtrier présumé, sur qui à l'heure présente, pèsent de si lourdes charges et ne lui était pas apparue comme le bon moyen de se débarrasser du cadavre.

Puisse bientôt la lumière se faire sur l'angoissant mystère qui passionne comme les premiers jours du crime, toute la région du Cambrésis.

Pour trouver l'emploi que vous recherchez, confiez votre annonce a un journal qui place bien

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand-Place), Lille.

Un car X lancé en pleine vitesse contre un chariot chargé de fumier

DEUX BLESSÉS. — TRAMWAY DÉMOLI.

Un terrible accident de tramway, dû en partie au brouillard, s'est produit samedi à Lambersart, sur la route de Lille, à proximité de l'endroit où tout dernièrement une pauvre femme perdit la vie dans les circonstances tragiques que nous avons relatées.

Il faisait samedi matin un brouillard intense dans la banlieue. A neuf heures et demie arrivait, à l'entrée de la rue de Lille, se dirigeant sur Lambersart, le car X, n° 808, conduit par le wattman Delezenne.

La voie des tramways, bordée à droite par toute une série de maisons et à gauche par des champs, est en cet endroit absolument rectiligne, et nos wattmen peuvent en temps ordinaire y faire de la vitesse sans danger aucun ; hier matin, malgré le brouillard opaque, le wattman Delezenne lança sa voiture à toute vitesse.

Brusquement, au milieu de la route, non loin de la ferme de Wambres, il aperçut devant lui, à vingt mètres à peine, suivant la même voie et la même direction que lui, une voiture chargée de fumier.

Sans perdre son sang-froid, il bloqua ses freins, renversa le courant et tenta de faire machine en arrière ; malheureusement, les roues du car patinèrent sur le rail humide et n'obéirent pas à l'action des freins, non plus qu'au mouvement de recul imprimé par le renversement du courant.

Comme un bolide, le tramway avec ses 12.000 kilogs, fondit sur la voiture de fumier et lui imprima un choc formidable.

Pendant que la voiture se renversait sur le côté droit, répandant son chargement sur la voie, son conducteur, Pierre Deleu, ouvrier de la ferme Delassus, à Lompret, arraché de son siège, volait sur le pavé.

Le tramway, lui aussi, avait reçu une secousse terrible ; sous la violence du choc, tout l'avant s'était plié comme un accordéon ; le bouclier était brisé, le compteur disloqué et la grille-portière tordue. Les glaces volèrent en éclats et blessèrent grièvement le wattman Delezenne au bras droit et à la figure.

Cet employé eut en outre le même bras « coincé » entre l'avant du car et une tige en fer.

A l'intérieur se trouvaient deux voyageurs et le receveur François Standart ; les deux premiers en furent quittes pour un violent tangage, tandis que l'autre qui était adossé à la porte de communication était précipité contre la porte d'avant.

De tous côtés les habitants, mis en émoi par le bruit du tamponnement, sortirent de leurs demeures et vinrent prêter secours aux victimes de cet accident.

L'ouvrier de ferme, Pierre Deleu, qui se soutenait à peine, fut conduit par le receveur à la pharmacie Balleux, près de l'église où un docteur lui donna les premiers soins.

Le pauvre homme avait le côté gauche couvert d'ecchymoses. Il fut reconduit chez lui en voiture.

Un ingénieur de la Compagnie des tramways se rendit immédiatement sur les lieux, fit les constatations nécessaires et débarrasser la voie ,qui fut libre après une heure de travaux.

Démonstration

La preuve que le savon Trèfle Vaissier, indépendamment de ses précieuses et rares qualités, est un vrai fétiche, un admirable porte-veine, c'est que la grande majorité des jeunes filles qui l'emploient trouvent des épouseurs. Voilà un collaborateur à qui M. Piot, l'apôtre de repopulation était loin de s'attendre.

LILLE

Le Dimanche à Lille

8 janvier 1909

Octave de Saint Jean, apôtre.

POUR LES VOYAGEURS

A Saint-Maurice, première messe à cinq heures un quart.

A Sainte-Catherine, 2e **Sacré-Cœur**, à **Notre-Dame de Consolation (Vauban)**, à **Saint-Maurice-des-Champs**, dernière messe à onze heures et demie.

A Saint-Pierre-Saint-Paul, dernière messe à onze heures quarante.

Dans les autres églises, dernière messe à midi.

Eglise Saint-Michel. — A midi, messe, audition des œuvres de Th. Dubois, par M. Ott, organiste.

Œuvre des vacances au grand air. — A 3 h., salle de la Société Industrielle, matinée enfantine.

Football. — A 2 h. 1/2, Esplanade.

Cirque Suisse. — A 3 h., en matinée; à 8 h. et demie,en soirée, représentations extraordinaires par la célèbre troupe du Cirque Suisse.

A deux heures et demie et quatre heures et demie, **Lille-Cinéma**, 11 et 13, Parvis St-Maurice, matinées.

A 8 heures 1/2 : **Lille-Cinéma**, 11 et 13, Parvis Saint-Maurice, soirée.

Palais des Beaux-Arts, ouvert de dix heures à quatre heures.

Musée des gravures (Hôtel-de-Ville). — De onze heures à quatre heures.

Musée commercial. — De dix heures à quatre heures, rue du Lombard.

Musée industriel. — De dix heures à quatre heures, à la Halle aux sucres.

Musée houiller. — Rue de Bruxelles, de dix heures à quatre heures.

La salle de Lecture populaire, rue Léon-Gambetta, 247, ouverte gratuitement tous les jours de 8 h. du matin à 9 h. du soir.

Journaux, revues, livres instructifs et amusants.

Sans nouvelles de Reggio

Nous avons pu rencontrer hier un parent l'une des victimes de la catastrophe qui a si douloureusement ému l'Italie et le monde entier. C'est un étudiant italien de nos Facultés, nommé Mara, qui loge actuellement rue Nicolas-Leblanc et dont les parents habitaient la ville de Reggio, dans la Calabre.

On comprend la douleur du malheureux en apprenant la terrible catastrophe qui, sans doute, a emporté les siens. Malgré de nombreuses dépêches que le pauvre jeune homme a déjà envoyées là-bas, en Calabre, il ne sait encore rien du sort de ses parents et il tremble de l'apprendre.

Souhaitons qu'ils aient eu le bonheur l'échapper à la mort effrayante dont ont été frappés des milliers de ses compatriotes.

En Tramway

Un monsieur : Cheveux plutôt rares, serviette sous le bras, l'air grave.
Une dame. Elle regarde l'affiche annonçant le passage des CORNELIENS. Naturellement c'est elle qui parle d'abord et interroge.

LA DAME. — Cette affiche ?... Matinée dramatique... Encore une !... *LES CORNELIENS ?... Connais pas.*

LE MONSIEUR. — Un beau titre pourtant. Ils sont venus déjà. Ils viennent chaque année. Vous les avez entendus et applaudis. Rappelez-vous, madame... L'*Etincelle* de Pailleron, le *Jean-Marie* de Theuriet...

LA DAME. — Ah ! oui... M. Castelar, Mlle Battandier...

LE MONSIEUR. — Parfaitement. De vrais artistes...

LA DAME. — Mais Labiche !... Ce sera gros et d'un rire strident.

LE MONSIEUR. — Oh ! si l'on jouait *la Cagnotte*, peut-être. Mais *la Cigale chez les Fourmis* est une bluette exquise. Ce n'est pas du rire détonnant, à air comprimé, mais quelque chose de délicat, de distingué, du Labiche qui vaut du Pailleron.

LA DAME. — Et les *Femmes fortes* de Sardou ? Vous connaissez, monsieur ?

LE MONSIEUR. — Un peu, madame. Ce sera le clou du spectacle. Une comédie très amusante et toujours actuelle, la meilleure de Sardou à mon sens. Un jour cet homme de beaucoup d'esprit a eu une belle idée. Il lui sembla que l'on défigurait nos jeunes filles en les élevant à l'américaine, en leur donnant des façons de parler et d'agir en contraste avec leur sexe et la vieille tradition française. Il s'en indigna et il fit un chef d'œuvre. Connaissez-vous l'apologue du fil de soie ?

LA DAME. — Non, monsieur.

LE MONSIEUR. — Oh ! cela ne s'analyse point. Il faut voir et écouter.

LA DAME. — Alors vous croyez que ça en vaut la peine.

LE MONSIEUR. — Et l'argent. Il y aura salle comble... Mais je descends. Mes hommages, madame, et veuillez excuser cette conférence en tramway.

(Il descend, s'éloigne, pendant que la dame prend sur son carnet la date de la matinée : Dimanche 10 Janvier).

Verglas Dégel

Comme par enchantement la température s'est adoucie, les frimas se sont envolés avec la neige. De celle-ci nous ne voyons plus, en ville du moins, que de boueux sillons qui vont disparaître. Aussi l'on patauge à qui mieux mieux. Ah ! que les balayeurs ne sont-ils légion !

Le pavé est resté glissant et traître aux insouciants. Quelques chutes se sont produites dans la journée d'hier.

C'est d'abord celle de M. Pierre Bourgeois, pharmacien-major de 1re classe de l'Hôpital-Militaire. Samedi matin, il passait boulevard Louis XIV, il a glissé, est tombé se fracturant le péroné de la jambe gauche. Au poste de la préfecture, où il fut transporté, il reçut les soins de M. le docteur Voituriez, puis fut conduit à l'Hôpital-Militaire.

— C'est ensuite celle de M. Durut, représentant de commerce à Hellemmes ; en passant hier, vers six heures du soir, au pont supérieur de Fives, il tomba sur la chaussée et se foula le poignet gauche. Après s'être fait soigner dans un estaminet il a regagné son domicile.

Faux monnayeurs

Y aurait-il dans quelque coin de Lille une fabrique clandestine de pièces fausses, ou bien y aurait-il une agence chargée de les écouler au profit d'une maison étrangère ? On ne sait. Les nombreuses plaintes qui ont afflué ces jours-ci dans les commissariats ont provoqué une enquête qui, espérons-le, aboutira à l'arrestation des faux-monnayeurs.

Dès hier, une femme, qui mettait en circulation de fausses pièces de cinq francs, a été signalée à la police ; elle serait de teint pâle, aurait des cheveux noirs de jais, l'accent étranger, et serait âgée d'environ 32 ans. Elle s'est déjà présentée dans plusieurs maisons de commerce des environs de la gare et en particulier chez Mme Bauchat, mercière, rue du Dragon, 16.

A l'ouverture du magasin, samedi matin, vers huit heures, elle fit l'achat d'un corsage d'une valeur de 2 fr. 50 et donna en payement une pièce de cinq francs qu'elle glissa dans la main de la vendeuse.

Celle-ci, sans défiance, omit d'examiner de près la pièce d'argent et remit la monnaie.

Ce ne fut qu'après le départ de la visiteuse, trop tard, hélas ! que la pièce fut reconnue fausse ; elle était en plomb, d'un plomb très brillant.

Grave affaire d'escroquerie AU MARCHÉ AUX CHEVAUX

COMMENT UN BARON ET UN MAQUIGNON SOUTIRENT DEUX MILLE FRANCS A UN INDUSTRIEL LILLOIS.

Il n'est question en ce moment-ci, dans le monde des maquignons, que d'une grave affaire d'escroquerie qui aura, sous peu, croyons-nous, son dénouement devant le tribunal correctionnel. Voici comment se seraient passés les faits.

Il y a quinze jours environ, un industriel du quartier Vauban, que nous ne désignerons pas autrement, désireux de vendre un très beau cheval qu'il possédait, faisait paraître une annonce de vente dans un journal et se rendait le mercredi suivant au marché aux chevaux, place Philippe-de-Girard.

Là il rencontra un soi-disant baron belge, T..., qui l'accosta et lui conta que lui aussi avait un cheval à vendre ; ce cheval se trouvait à quelque pas de là, le dos recouvert d'une couverture qui dissimulait en partie ses formes. Le baron confia donc à l'industriel qu'il désirait vendre ce cheval, mais qu'il en achèterait un autre....

Pendant qu'ils devisaient ainsi, un maquignon, M. A..., les aborda comme par hasard, entama la conversation avec eux et proposa au baron de lui acheter son cheval.

— Combien voulez-vous me le vendre ? lui dit-il.

— Trois mille francs, lui répondit le baron.

— Je vous le prendrai pour 2.500, riposta le maquignon.

Le baron fit alors mine de réfléchir un instant, puis, tout à coup, semblant avoir pris une décision irrévocable : « Non, dit-il, je ne veux pas vendre mon cheval à un maquignon, je ne le céderai qu'à un propriétaire qui le soignera convenablement. »

On parla d'autre chose, et puis, soudain, le beau baron se sentit indisposé et s'éloigna.

Alors, cauteleusement, le maquignon s'approcha de l'industriel lillois et lui dit :

Il ne veut pas me vendre son cheval, soit ; mais je vous propose une petite combinaison : je vais m'éloigner, et lorsque le baron reviendra, vous lui céderez votre cheval contre le sien, que je vous rachèterai ensuite. »

L'industriel acquiesça et, au retour du baron, lui exposa son intention.

On débattit les prix et il fut convenu que l'industriel deviendrait le possesseur du cheval du baron, qui valait 3.000 francs, à la condition de céder audit baron son cheval, qui valait 1.800 francs, et une certaine somme destinée à compléter la valeur du premier cheval, soit 1,200 francs.

Ainsi fut fait ; l'industriel donna son cheval et 1.200 francs, et reçut en échange le cheval du baron, le cheval à la couverture.

Il s'empressa alors d'aller retrouver le maquignon, à un certain rendez-vous convenu d'avance.

De maquignon, il n'y en avait pas qui ressemblât au sien ; il y en avait d'autres, à qui il raconta son aventure et qui lui ouvrirent les yeux.

L'industriel avait été tout simplement volé ; son maquignon ne reparaissant pas, il enleva la couverture qui recouvrait le cheval et s'aperçut qu'il s'était rendu acquéreur d'un vulgaire « canasson », qui, au lieu de valoir trois mille francs, ne valait tout au plus sept à huit cents.

Furieux de s'être laissé jouer, il s'adressa à la justice, qui, depuis huit jours, enquête et recherche le baron et son maquignon.

TENTATIVE DE MEURTRE à Saint-Maurice

Depuis trois mois les époux Heras vivaient séparés ; le mari, Jules Heras, 33 ans, habitait Hellemmes où il travaillait dans une filature ; la femme, Elodie Verbrugghe, 33 ans, logeait rue La Fontaine, à Fives.

Samedi matin — il était 10 heures — tous deux se rencontraient place Madeleine-Caulier, à Saint-Maurice.

Jules Heras aborda sa femme et lui réclama une somme de 700 francs ainsi qu'une partie du mobilier qu'elle avait emporté. Ayant reçu une réponse assez énergique, il tira brusquement de sa poche un poinçon et la frappa de quatre coups. La victime est blessée à la nuque, sous l'œil droit, à l'épaule droite et à la partie supérieure du front.

Affolée, couverte de sang, la pauvre femme prit la fuite, rencontra un agent qui se mit à la poursuite du meurtrier.

Ce dernier ne tarda pas à être arrêté et conduit au poste de la rue Pascal, où M. Proix, commissaire de police, lui fit subir devant sa femme un premier interrogatoire.

Il sera lundi matin conduit au Parquet et écroué.

Coup de couteau

RUE DES ROBLEDS

Un drame sur lequel plane un certain mystère s'est déroulé samedi soir, rue des Robleds. Voici les quelques renseignements que nous avons pu obtenir.

Au second étage de l'immeuble qui porte le n° 9 de cette rue habite un soudeur électricien, Alphonse Wauquier, âgé de 38 ans, qui autrefois, disent les voisins, séjourna dans les colonies.

Hier matin, il s'était rendu en compagnie de camarades à un enterrement ; il revint chez lui au cours de l'après-midi et festoya quelque peu.

Vers cinq heures un quart, Alphonse Wauquier se mit à table avec ses amis ; soudain, d'après des témoins oculaires — dans un geste tragique, il saisit un couteau et s'en porta un coup dans la direction de la poitrine. Une seconde après il s'affaissait, cependant que d'une large plaie coulait un flot de sang.

On s'empressa autour du malheureux qui s'était frappé au ventre, à hauteur de l'épigastre.

Une voiture d'ambulance fut requise et on le transporta à l'hôpital Saint-Sauveur.

Veryser devant les Assises

Nous avons relaté il y a deux mois la découverte sensationnelle dans une prison de Melun de Gaston Veryser, ce jeune homme de 17 ans, qui en 1900 tenta d'assommer M. Leutérick, caissier de la Maison Masquelier, façade de l'Esplanade, et prit la fuite emportant une somme de 22.000 fr.

A en croire M. Cocheteux, parent du meurtrier, cabaretier à Saint-Maurice, ce jeune homme, actuellement écroué à la prison de Lille, serait la victime d'un atavisme malheureux.

M. le docteur Dutilleul a examiné l'état mental de Gaston Veryser et a constaté qu'il n'y avait chez lui aucune dégénérescence physique, mais seulement une légère dégénérescence morale.

Le dépôt de cette expertise médicale clôt l'instruction de cette affaire, dont les dossiers seront envoyés bientôt devant la chambre des mises en accusation.

Il est fort probable que le jeune meurtrier comparaîtra devant les assises de février. Peut-être Gaston Veryser bénéficiera-t-il de son état moral et aussi d'une nouvelle loi qui porte l'âge de la responsabilité pénale à 18 ans. Lors de sa condamnation à mort par contumace le meurtrier avait 17 ans.

Noces d'or. — Le 10 janvier prochain seront célébrées les noces d'or des époux Coignon, demeurant rue Doudin, à l'estaminet « A l'Occasion ».

Le Comité des fêtes du Vieux-Lille, désirant rehausser l'éclat de cette petite fête, s'est assuré le concours de l'excellente musique du Centre, qui se fera entendre à la messe de onze heures et demie, en l'église Sainte-Catherine.

Voici la liste des morceaux qui seront exécutés pendant cette cérémonie : Marche jubilaire, Andante religieux, La Fête des aïeuls, Cœurs joyeux.

Les jubilaires se rendront à l'église par les rues Jean-Jacques Rousseau, Esquermoise, de la Barre, Saint-Jean ; le retour se fera par les rues Sainte-Catherine, Léonard Danel, d'Angleterre, de la Monnaie, au Péterinck, place aux Oignons, rue des Vieux-Murs, des Trois-Mollettes et Doudin.

MALADIES DES YEUX. — M. Décobert, 43, rue Condorcet, à Loos, qui, depuis six mois, souffrait d'une maladie des nerfs optiques, vient de guérir grâce aux remèdes végétaux de l'Institut Américain, 38, r. Valmy, Lille. Consultations tous les jours.

Paroisse Saint-Joseph. — Conférences populaires. — Lundi soir, à 8 heures 1/2, a eu lieu à l'estaminet Saint-Joseph la quatrième conférence d'hiver.

Devant une salle bien remplie, M. l'abbé Desmarchelier présenta, avec son tact habituel, l'orateur. Il l'appelle l'enfant gâté de la paroisse ouvrière du quartier, qui, à chaque élection, le nomme avec une belle majorité, soit au conseil général du Nord, soit au conseil municipal de Lille. C'est après des applaudissements réitérés, approuvant les paroles du président, que M. Binauld put commencer sa conférence dont le sujet était : « Les eaux et l'éclairage à Lille ».

Il serait difficile de résumer cette longue et très intéressante causerie, que toute l'asistance a écoutée avec la plus grande attention. M. Binauld s'est montré un orateur persuasif, instruit, intelligent, et s'occupant avec un soin scrupuleux des mandats que ses concitoyens lui confient. C'est ce que fit remarquer avec raison l'abbé Desmarchelier, avec l'approbation de toute l'assemblée.

Nous formons le vœu que M. Binauld se fasse souvent entendre chez nous et à Lille pour l'instruction et le plaisir de ses électeurs.